

BULLETIN MUNICIPAL

N°45

OCTOBRE 2019



# La Trame



**DOSSIER : Aménagement Parc Paysager**



## Extraits des délibérations

### Conseil Municipal du 6 juin 2019

• Les élus ont approuvé à l'unanimité le dossier de consultation des entreprises (D.C.E.) pour le projet de parc paysager du Sambalou.

Le D.C.E. comprend quatre lots pour un montant estimatif de 169 945 € HT pour la commune de Saint Just Malmont et 88 880 € HT pour la Communauté de Communes Loire-Semène.

### Conseil Municipal du 25 juillet 2019

• Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le dossier de consultation des entreprises de la maison médicale. Celui-ci s'établit à 13 lots pour un montant estimatif de 1 110 309,25 € H.T.

### Conseil Municipal du 3 octobre 2019

• Suite à la démission du poste d'adjoint de M. Daniel Tonson pour raison de santé, M. Alain Mondon a été élu à l'unanimité 4<sup>ème</sup> adjoint, en charge de l'urbanisme et des grands projets. M. Daniel Tonson reste conseiller municipal.

## Stationnement à durée limitée

La mise en place du stationnement à durée limitée en zone bleue donne satisfaction puisque l'on constate une plus grande rotation des places disponibles pour réaliser ses achats en centre-bourg. Néanmoins, de nombreux automobilistes ne respectent pas la pose du disque. La période de tolérance et de prévention a été longue...

Désormais, le non-respect de ces règles élémentaires sera sanctionné par des amendes.

## La Crèche "Les Enfants" fête ses 30 ans



Auparavant installée dans des locaux municipaux, la Crèche "Les Enfants" est désormais établie 3 rue du Breuil, depuis une dizaine d'années, dans les locaux construits à cet effet par la Communauté de Communes Loire-Semène qui exerce la compétence Famille/Jeunesse.

L'idée est venue de fêter comme il se doit les 30 ans de la crèche en 2020...

Afin d'aider à préparer cet événement dans de bonnes conditions, l'équipe d'encadrement souhaite établir la liste de tous les enfants ayant fréquenté la structure de 1990 à 2019.

De nombreuses familles sont concernées et le travail de recherche s'avère fastidieux.

Pour ceci, les organisatrices ont besoin des coordonnées (nom des parents, prénom des enfants, mail et n° de portable) de chacun pour envoyer les invitations.

2 Vous pouvez adresser ces informations par mail à [crechelesenfants@orange.fr](mailto:crechelesenfants@orange.fr)

# Editorial

A l'heure à laquelle nous imprimons cette Trame, je consacre toute ma détermination et toute ma volonté dans le projet de réindustrialisation du bâtiment Cheynet, route du Fau.

Depuis le mois d'avril, j'imagine un nouvel avenir à ce site en fixant des priorités : la création de nombreux emplois, valorisants et générateurs de forte valeur ajoutée, la recherche d'un secteur d'activité porteur et une production compatible avec le proche environnement de ce tènement industriel. Maîtriser la propriété foncière apparaît donc comme un préalable indispensable pour que les élus soient acteurs d'une renaissance plutôt que subir les volontés d'un mandataire judiciaire peu sensible au développement et au bien-être de notre territoire.

Parallèlement, la gestion de notre commune se poursuit avec rigueur, équité et bienveillance. Le programme sur lequel nous nous sommes engagés est respecté avec l'ouverture de l'espace culturel Le Cercle dont la saison culturelle tient toutes ses promesses tant dans la variété que dans la qualité et les choix de la programmation des spectacles.

Le Gymnase N°1, après cinq mois de travaux, a été de nouveau mis à disposition des associations et des écoles. La recherche du financement auprès de nos partenaires laisse apparaître un reste à charge modeste pour les saint-justaires, rapidement résorbé par les économies d'énergie attendues.

L'aménagement du parc paysager renforcera durablement l'attractivité de notre commune. Ce projet reflète les aspirations de nos habitants, anciens ou nouveaux, de toutes générations, qui souhaite préserver une âme rurale et un caractère champêtre à Saint Just Malmont. Ce projet sanctuarise de vastes espaces verts et maintiendra un équilibre entre urbanisation, espaces agricoles et qualité de vie. En outre, les inondations du 6 août dernier, rappellent, aux plus sceptiques, toute l'utilité de conduire des travaux favorisant la continuité écologique des cours d'eau.

Enfin, le chantier de la maison médicale débutera en fin d'année. Cet équipement démontrera toute sa pertinence en offrant des services de soins de qualité, et en favorisant l'arrivée de professionnels de santé supplémentaires.

L'ensemble des projets conduits et évoqués ci-dessus représente une oeuvre collective portée par toute une équipe municipale, motivée et mobilisée comme au premier jour. L'occasion m'est ainsi donnée de saluer le travail de chacune et de chacun d'entre eux.



Votre Maire,  
Frédéric Girodet

## SOMMAIRE

Actualités Municipales - 30 ans crèche	P. 2
Editorial - Sommaire	P. 3
Rétrospective	P. 4
Travaux	P. 6
Vie Scolaire	P. 9
Personnel Communal - Commerce et artisanat	P. 13
DOSSIER : Aménagement Parc Paysager	P. 14
Recensement de la population	P. 17
Associations	P. 18
Mobi'Pouce	P. 24
Com. Com. Loire-Semène - Mission Locale	P. 26
Rencontre avec...	P. 27
Agenda - Etat-civil	p. 28

### Prochaine parution : Janvier 2020

Les articles et photos doivent parvenir  
en mairie par mail à l'adresse

**[mairie@saintjustmalmont.fr](mailto:mairie@saintjustmalmont.fr)**

**avant le 1<sup>er</sup> décembre 2019**

Les photos doivent avoir une résolution suffisante  
(attention aux photos prises avec des téléphones mobiles).

**Directeur de la publication** : Frédéric Girodet, Maire  
**Coordinatrice de Rédaction** : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication  
**Conception & rédaction** : service & commission Communication  
**Crédit photos** : mairie, associations, écoles, La Commère 43  
**Impression** : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont  
**Tirage** : 2200 exemplaires  
**Mairie de St-Just-Malmont** - Place M. Louise Deguillaume 43240 ST JUST MALMONT  
Tél. : 04 43 08 80 13 - Fax : 04 43 08 80 34 - Mail : [mairie@saintjustmalmont.fr](mailto:mairie@saintjustmalmont.fr)  
**Site internet** : [www.saintjustmalmont.fr](http://www.saintjustmalmont.fr)

 **MARCOUX**  
IMPRIMERIE & CARTONNAGE  
Z.A. LA FONT DU LOUP - 43240 SAINT-JUST-MALMONT  
TEL 04 77 35 92 92 - FAX 04 77 35 96 62





# Rétrospective

*Au cours de cet été, Fabrice Furnon, photographe amateur, proposait une exposition sur la nature et le patrimoine local.*



## 12 mai - Concert Accordéons

Les accordéonistes de St Christo en Jarez et de Musica'LS



## 8 juin - Fête d'été



Banda J.G.R., Band' à Maurice de Planfoy et Bumpers Inc

## 21 juin - Fête de la Musique



## 21 juillet - Spectacle Folklorique Interfolk



Le groupe Lao Deum du Laos



## 31 août - Corso des Classes en 9



## 13 septembre - Fête du Sport





## Chantiers réalisés par les entreprises ...

Dans le cadre d'une aide régionale pour les communes de 2 000 à 20 000 habitants, la commune a présenté un dossier regroupant des actions nécessaires qui n'avaient jamais bénéficié d'aucune subvention. Ce dispositif "Amélioration de la sécurité" concerne le remplacement de six portails réalisés par l'entreprise Foutier de Saint Just Malmont, et la mise en place de contrôles d'accès par badges dans toutes les salles municipales et les gymnases confiée à l'entreprise ELS de Saint Genest Malifaux.

Ces travaux sont financés à hauteur de 40 % par la Région Auvergne Rhône Alpes.



Les portails ont été remplacés ou installés sur les sites suivants :

- terrain d'honneur
- local technique du stade
- espace culturel le Cercle
- école de Malmont
- cimetière de Malmont
- ancien stade



## Retour en images sur les chantiers réalisés par les agents municipaux ...

Les violents orages de cet été ont mobilisé les agents communaux qui ont remis en état, nettoyé ou dégagé les chemins ou voiries communales.

Les déversoirs d'orages, les fossés, les réseaux des salles communales ont dû être vérifiés, remis en état ou nettoyés.

Parallèlement les travaux programmés ou saisonniers ont été assumés par les services techniques de la commune :



Tonte et entretien espaces verts et stades



Scellement tampons ou grilles



Mise en sécurité de la place de la mairie et des parkings en sous-sol selon les prescriptions du bureau de contrôle



Entretien des massifs et plantations



D'avril à octobre, cinq bennes à disposition gratuitement chaque week-end



## De grands projets finalisés ...

### Espace Culturel "Le Cercle", demandez le programme ...

Équipement nécessaire à l'attractivité de notre commune et au bien-être de ses habitants, l'Espace Culturel "Le Cercle", tout juste achevé, a été officiellement inauguré le samedi 28 septembre 2019, en présence de nombreux élus et de responsables d'associations saint-justaises.

Ce projet a entraîné de nouvelles initiatives, comme l'association "Ciné Ruban" qui se met en place pour la gestion des programmations cinématographiques et dans laquelle beaucoup de bénévoles s'investissent.

Il a également suscité la création d'une nouvelle troupe de théâtre "Les Trois Coups de Saint-Just" qui a présenté sa première pièce lors de deux représentations, le samedi 28 septembre au soir et le dimanche 29 septembre, après-midi.

Ce furent des moments de détente et de partage très appréciés par le public venu en nombre et heureux de renouer avec ce lieu riche d'histoire, auquel beaucoup d'entre nous ont un attachement particulier.



Ce projet correspond à l'une des propositions sur laquelle l'équipe municipale s'était engagée et pour laquelle elle a été élue.

Le coût total des travaux de réhabilitation s'élève à 1,25 millions d'euros.

Le maire a tenu à souligner les aides financières apportées à ce projet :

- État	175 800 €
- Région Auvergne Rhône Alpes	200 000 €
- Département Haute-Loire	200 000 €
- C <sup>té</sup> de Communes Loire Semène	100 000 €

Le 1<sup>er</sup> étage du bâtiment sera très prochainement opérationnel et les musiciens pourront prendre possession des locaux dédiés à la pratique musicale et au développement de la musique populaire.

D'ores et déjà, la première maquette présentant la saison culturelle dans cet espace est entre vos mains. Découvrez-la jointe à ce bulletin municipal.

Elle sera suivie par les différents programmes culturels et cinématographiques dès que les autorisations du Centre National du Cinéma nous parviendront.





## Un gymnase entièrement rénové ...

La rentrée de septembre a vu l'achèvement des travaux de rénovation du Gymnase N° 1, au terme de cinq mois de travaux.

Après la Fête du Sport pour les enfants des écoles, les associations sportives ont donc pu reprendre possession des lieux pour leurs activités.

Ce gymnase, construit en 1987, nécessitait une remise en état, notamment au niveau de l'isolation thermique et acoustique, de l'étanchéité, du chauffage ...

Les verrières du toit terrasse ont donc été supprimées, les murs intérieurs et extérieurs ont été isolés et habillés afin de "rajeunir" ce bâtiment, en lui apportant un côté chaleureux avec le bardage bois. Le réseau électrique a été mis aux normes et le système de chauffage très énergivore a été remplacé.

Les utilisateurs de cette infrastructure sportive ont donc pu apprécier le confort apporté et nul doute qu'ils aborderont le prochain hiver plus sereinement.

### Un taux de subvention de 75 % !

Le coût total des travaux de rénovation et honoraires de maîtrise d'oeuvre s'élève à 750 000,00 € H.T.

Les aides financières apportées à ce projet s'élèvent à 53 531 € pour l'État, à 250 000 € pour la Région Auvergne Rhône Alpes, à 110 000 € pour le Département de la Haute-Loire et à 147 000 € pour R.T.E. (Réseau du Transport d'Electricité).





Animation Pâtisserie à Malmont



Pique-nique



Animation barbe à papa et pop corn

Porte ouverte



Les réservations de repas au restaurant scolaire municipal doivent être effectuées directement sur le site [parent.cantine-de-france.fr](http://parent.cantine-de-france.fr).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le service de restauration scolaire par mail à l'adresse [restoscolaire@saintjustmalmont.fr](mailto:restoscolaire@saintjustmalmont.fr) ou par téléphone au **04 43 08 80 22** (numéro de ligne directe).



## Ecole La Communale

### Rencontre intergénérationnelle

Les élèves de CM1 - CM2 de l'école publique de Saint Just Malmont se sont rendus à l'EHPAD Marie Lagrevol pour chanter pour leurs aînés. Cela faisait dix semaines qu'ils apprenaient des chansons tirées du répertoire de Charles Aznavour et France Gall, deux grands artistes de la chanson française disparus en 2018, et à qui les enseignants avaient choisi de rendre hommage.



C'est Bertrand Salas, dumiste (titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), qui a préparé les enfants pour ce spectacle de chorale. Assidus et appliqués, les élèves connaissaient bien les chansons et c'est avec beaucoup de motivation qu'ils sont allés les chanter aux résidents de la maison de retraite. Ces derniers étaient nombreux dans le réfectoire pour écouter les écoliers.

Isabelle, l'animatrice explique que c'est toujours un immense plaisir pour eux de rencontrer les enfants.

Ce fut un moment de partage très émouvant vécu par tous les participants.

De l'avis de tous, c'est une expérience à renouveler !



### Remise de livres

En fin d'année, le Ministère de l'Éducation Nationale offre depuis plusieurs années déjà un livre à tous les élèves de CM2. Cette opération a pour but de familiariser les enfants avec les livres et la littérature. Ce sont généralement des œuvres issues du patrimoine de la littérature française.

Cette année, les Fables de La Fontaine ont été choisies.

Christine Bonnefoy, adjointe à la Vie Scolaire, accompagnait les enseignants de CM2 pour remettre de façon solennelle les ouvrages aux élèves.

Les 35 élèves de CM2 de l'école ont ainsi pu lire les célèbres fables au cours de leurs vacances d'été.

### Voyage scolaire cycle 2

Tous les deux ans, l'ensemble des élèves de cycle 2 profitent d'un voyage scolaire de trois jours. Après l'Ardèche, il y a deux ans, c'est dans le Parc des Volcans d'Auvergne que les enfants sont allés cette année.

L'hébergement de la Bourboule leur a permis de découvrir une grande partie du patrimoine naturel de notre parc régional.

Du Puy de Dôme au Lac Pavin en passant par le Puy de Lemptégy les enfants ont beaucoup marché mais aussi étudié le volcanisme et ses différentes formes. Ils ont aussi particulièrement apprécié la visite guidée du château de Murol qui leur a permis de découvrir la vie médiévale grâce aux mises en scènes des animateurs.

Au-delà des activités et des visites, c'est aussi la vie collective dont les élèves se souviendront. C'est en effet souvent leur première expérience loin de la maison !





# Ecole Don Bosco "Le recyclage, pour la protection de l'environnement et du patrimoine"

## Sortie à Saint-Just-Saint-Rambert

Guidés par une animatrice, les élèves de GS et CP ont confectionné une carte pour la fête des mères en papier recyclé. En classe, ils ont fabriqué des personnages de conte avec des boîtes de conserve, du grillage, du plastique... Tout un programme intéressant et fascinant pour les élèves !



## Elaboration d'un mur végétal

Les CM1 ont créé un mur végétal à l'aide de bouteilles plastiques usagées. Cette démarche permettait d'observer l'évolution d'une graine et sa transformation en plante tout en abordant le thème du recyclage. Un thème que les élèves avaient pu explorer auparavant, grâce à l'intervention du SITCOM en classe. Ils avaient alors appris la durée de vie des déchets, leur impact sur la nature et pu appréhender la notion de recyclage.



## Les sens en éveil à la Grange aux mille saveurs de Jonzieux pour les maternelles

Après avoir initié leur ouïe aux sons de la nature environnante, les élèves ont goûté savouré des tartines de confiture pour le goûter du matin et un délicieux sorbet après le pique nique, offerts par leurs hôtes du jour. Ensuite, ils ont observé les différentes plantations du domaine à travers divers ateliers et ont expérimenté quelques techniques de semis. Une journée bien remplie !

**Patrimoine** : Traditions folkloriques à l'honneur au spectacle de fin d'année !



## Nettoyons la nature

Tous les élèves ont participé à l'évènement et ont ramassé beaucoup trop de déchets...



## Inscription

Pour une première scolarisation, les familles peuvent prendre rendez-vous dès le mois de janvier 2020 auprès de la directrice afin de prendre le temps d'échanger sur les questions d'organisation et d'intégration, et de visiter les locaux. Lors des portes-ouvertes, les parents pourront ensuite rencontrer les enseignantes et découvrir le fonctionnement des classes et les travaux des élèves. Les parents de l'APEL seront présents également pour répondre aux questions et présenter les évènements qu'ils mettent en place dans l'année pour soutenir les activités et sorties pédagogiques.

## Prochainement

En octobre, voyage des CE2 CM1 CM2 : à la découverte du milieu marin  
Du 4 au 8 novembre, vous êtes invités à l'exposition de livres à l'école (des idées pour Noël !)

## Projet de l'année autour des sciences

"Observer, analyser, s'appropriier le monde pour y prendre place." A nous les expériences et les découvertes !

Nous allons faire la connaissance de fabuleux savants, participer à des ateliers, visiter des expositions, rencontrer des intervenants, créer un livre, explorer des phénomènes scientifiques, assembler, construire des maquettes ...



## Vive la rentrée !

La météo se prêtait bien à ce jour peu ordinaire !

Les quelques 150 élèves de l'école ont ramené de l'animation dans les locaux, qui pour l'occasion avaient fait peau neuve.

En effet, durant l'été, les ouvertures ont été changées afin d'apporter plus de sécurité, de confort et d'économie pour tous.





# Ecole Aux Quatre Vents

## Classe piscine

Les élèves de l'école Aux Quatre Vents de Malmont, de la Grande Section au CM2, ont participé à une classe piscine à l'Ozen de Monistrol, tous les lundis, du 29 avril au 27 mai, à raison de deux séances de piscine de 45 minutes par jour.

L'intensivité du travail a permis de voir de véritables progrès chez tous les élèves.



## Fête des parents



Mardi 4 juin, l'équipe enseignante a convié tous les parents afin de fêter ensemble "la fête des parents".

Lors de cette fin de journée, les enfants de cycle 1 ont récité une comptine à leurs parents, les cycle 2 et 3 ont présenté les chansons apprises cette année avec l'intervenante musique.



Les parents ont également pu découvrir la fresque et la ruche réalisées par tous les enfants cette année.

Par la suite, les enfants ont pu offrir leurs petits cadeaux à leurs parents.

Enfin, adultes et enfants ont partagé des discussions autour du verre de l'amitié. C'était à l'unanimité une soirée très agréable !!!



## Sortie scolaire

Mardi 2 juillet, les enfants de l'école de Malmont se sont rendus au Parc de Courzieu pour clore l'année scolaire.

Lors de cette journée, les enfants ont pu rencontrer des loups gris et blancs, assister aux spectacles d'aigles, rapaces et chouettes.

Les cycles 2 et 3 ont découvert le nom des arbres, des feuilles, ont cherché des expressions autour du loup à travers une course d'orientation à travers les bois.

Les cycles 1 ont découvert le loup et la forêt à travers un circuit sensoriel.

Malgré la chaleur, tout le monde a été enthousiaste.



## Initiation escrime

Jeudi 4 juillet, les enfants de cycle 2 et 3 ont participé à une initiation à l'escrime proposée par le club d'escrime sigolénois en cette fin d'année.

Un maître d'armes bénévole a proposé ses services ainsi que tout le matériel nécessaire. Les enfants ont été ravis de pouvoir découvrir ce sport.





## Bienvenue à Céline FAURE

Le service administratif l'attendait ; au terme de son préavis à la ville de Saint Etienne, Céline FAURE nous a rejoints le 29 juillet dernier.

Elle souhaitait mettre à profit son expérience sur un poste où la polyvalence est nécessaire. Les élus lui ont confié plus particulièrement les dossiers d'Urbanisme.

Après une intégration rapide, Céline a su trouver ses marques au sein de l'équipe. Ses compétences, son sourire et sa capacité d'adaptation sont d'ores et déjà très appréciés. Nul doute que Céline saura s'épanouir et rendre un service public de qualité.



## Commerce et artisanat



### Happy Yoga Studio s'implante à Saint Just Malmont

Du lundi au jeudi, venez découvrir des cours de yoga dynamique pour tous les niveaux avec Justine Moine, en plein centre-bourg,... pour vous assouplir, découvrir la méditation, soulager vos maux et plus encore...

Happy Yoga Studio vous propose également de découvrir le yoga en famille, avec des cours spécialement dédiés aux enfants le mercredi et des évènements parents-enfants ponctuels.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Justine.

**Happy Yoga Studio**  
**3 rue de l'Eglise - 43240 Saint Just Malmont**  
**E-mail : [info@happyyoga-studio.fr](mailto:info@happyyoga-studio.fr) - Téléphone : 06.19.21.49.43**  
**Site internet : [happyyoga-studio.fr/](http://happyyoga-studio.fr/)**

### Wood Fit, une salle de sport originale

Ce nouveau concept a été imaginé il y a près de deux ans. Il s'agit d'une salle qui se rapproche le plus possible d'une démarche éco-responsable et qui vient répondre à une demande très spécifique.

Julien Marszalek et son équipe avaient constaté que les petites communes et les zones rurales n'étaient pas ou peu équipées en salles de sport. Aussi, ils souhaitent proposer une atmosphère chaleureuse et de bien être pour que les personnes s'y sentent comme chez elles, avec un aménagement réfléchi autour du bois !!!

Pour ce faire, ils ont mis tout en oeuvre pour créer une salle autonome avec une large plage horaire (7 jours sur 7, de 6H00 à 23H00) et équipée de matériels de haute qualité, accessibles, simples d'utilisation et offrant une sécurité optimale pour les adhérents.

L'offre est très orientée autour du digital : les inscriptions se font sur internet et la salle est accessible par le biais de l'empreinte digitale de l'adhérent. De plus, des cours interactifs à la demande sont proposés. Enfin, un coach diplômé est présent deux jours par semaine. Il propose des cours collectifs en complément des abonnements et/ou du coaching personnalisé.



**Wood Fit**  
**Z.A Champs de Berre - 43240 Saint Just Malmont**  
**E-mail : [contact.woodfit@gmail.com](mailto:contact.woodfit@gmail.com)**  
**Téléphone : 07 82 22 02 27 - Site internet : [www.woodfit.fr](http://www.woodfit.fr)**





# Aménagement d'un Parc Paysager

## Le patrimoine écologique mis en valeur

Cet aménagement du parc paysager, envisagé par la municipalité, aura un double intérêt pour la commune.

Tout d'abord, il mettra en évidence un patrimoine naturel, le ruisseau du Sambalou et la zone humide de Riopaille.




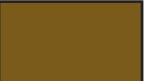
Ensuite, il constituera un réseau de mobilité douce permettant de connecter les différents secteurs de Saint Just Malmont voisinant le vallon.

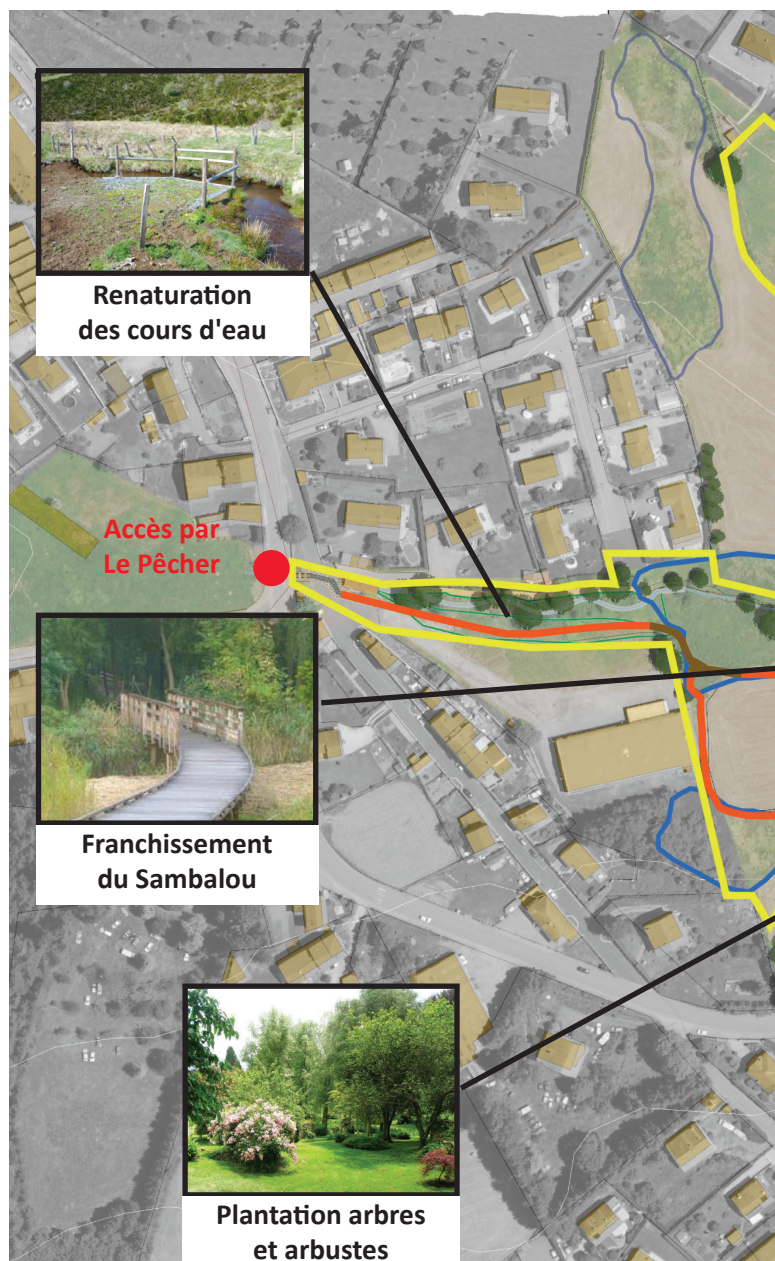
Pour ce faire, il sera réalisé un réseau de cheminement constitué de sentiers sablés, d'une largeur de 1,50m et lorsque le cheminement empruntera la zone humide, de platelage en bois de même largeur. Le franchissement du ruisseau se fera en deux points à l'aide de passerelles en bois.

Les différents utilisateurs (piétons, poussettes, cyclistes...) pourront ainsi déambuler sur un cheminement, soit pour rejoindre les différents quartiers de part et d'autre du vallon, soit pour réaliser une boucle et découvrir ce site naturel.

Au centre de cette boucle, se trouvent un tronçon du ruisseau du Sambalou, une partie de la zone humide ainsi qu'une prairie qui pourra accueillir les jeux de ballons, les pique-niques et autres activités des promeneurs.

## AMÉNAGEMENT DU PARC PAYSAGER DU SAMBALOU PHASE N°1

-  Limite de propriété
-  Limite de la zone humide
-  Cheminement piétonnier
-  Zones de platelage bois





En rive droite, à proximité immédiate du Sambalou, un espace de détente et de jeux sera aménagé. Bancs, hamacs, jeux de sable et toboggans accueillent le visiteur pour une pause ludique.

Tout au long de ce réseau de chemins, diverses plantations (arbres de hautes tiges et arbustes) seront réalisées, rendant le circuit plus attrayant et créant ainsi un véritable parc.

Toutes les surfaces qui pourront être destinées à l'agriculture seront exploitées dans le respect de ce milieu sensible avec un passage à gué pour le bétail et deux zones d'abreuvement spécialement aménagées pour éviter de souiller le cours d'eau et la zone humide.

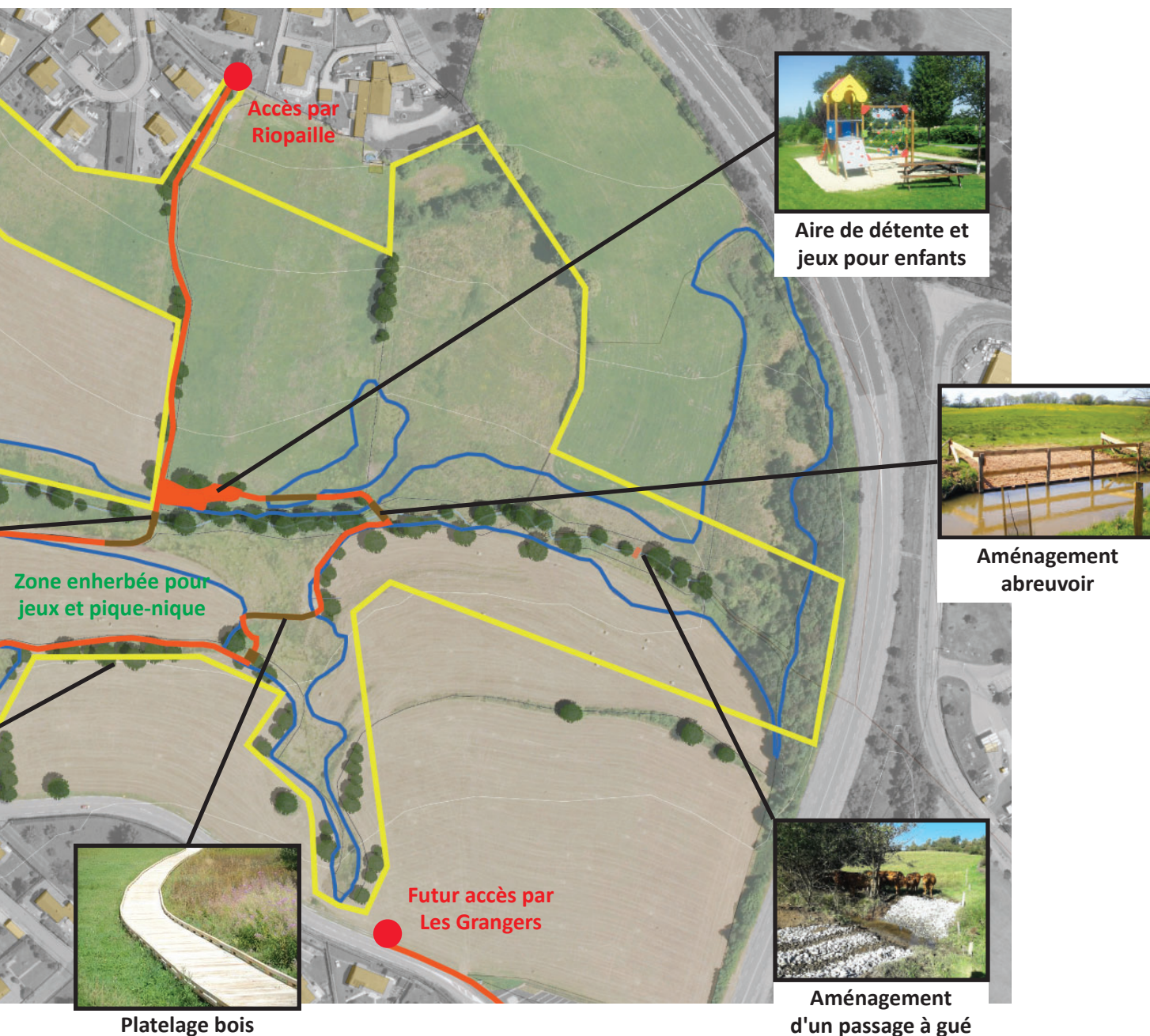
Ces travaux communaux seront réalisés conjointement avec les travaux de la communauté de communes Loire-Semène qui visent à renaturer le cours d'eau. Ainsi des travaux de restauration de zone humide, de reméandrage<sup>(1)</sup> du cours d'eau d'entretien de ripisylve<sup>(2)</sup> et plantations de berges seront réalisés. Cette renaturation sera également un véritable attrait pour le visiteur qui pourra ainsi être témoin de l'évolution du site.

Les usagers pourront s'appropriier le site et mieux le comprendre avec la mise en place des panneaux d'information et d'interprétation qui permettront, par leur contenu pédagogique, de présenter les intérêts écologiques du site et de sensibiliser les usagers aux rôles des zones humides.

Les événements climatiques du 6 août dernier démontrent toute l'utilité de ces travaux qui concourent à redonner de la "place" aux ruisseaux, à élargir les zones d'expansion pour les crues éventuelles et à protéger les zones humides qui jouent le rôle "d'éponges".

<sup>(1)</sup> Reméandrage : technique consistant à allonger le tracé et à réduire la pente d'un cours d'eau pour rendre sa morphologie plus sinueuse et lui faire ainsi retrouver ses fonctions hydrobiologiques

<sup>(2)</sup> Ripisylve : ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau



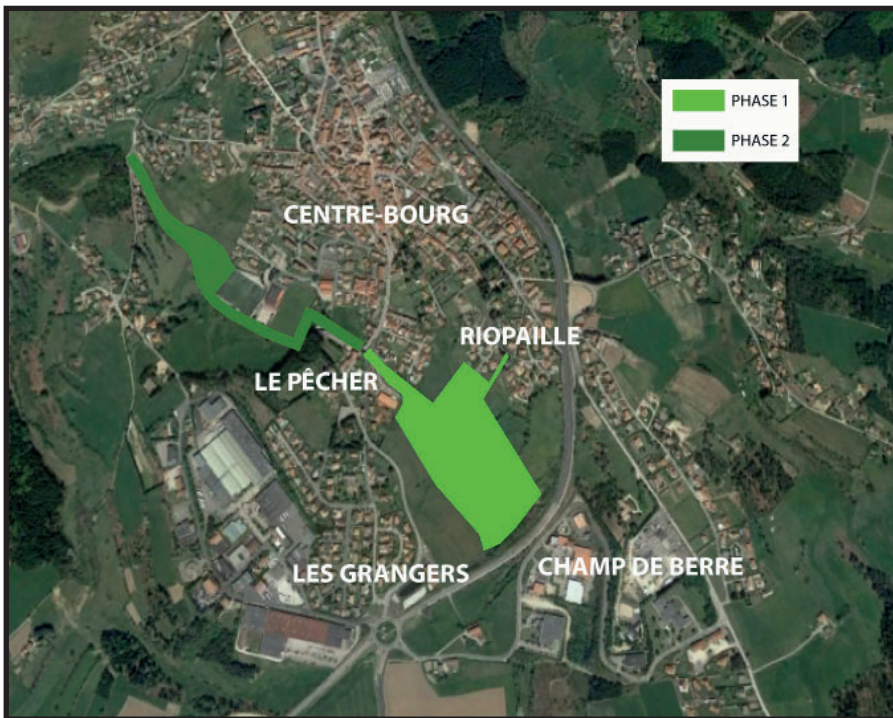


### Des objectifs environnementaux :

- Restaurer les zones humides
- Recréer un lit majeur plus fonctionnel permettant de diminuer la vitesse de l'eau et donc l'érosion des berges
- Supprimer un foyer de Renouée du Japon, plante fortement invasive
- Maintenir une ripisylve arbustive et clairsemée pour limiter les risques de chute d'arbres et la création d'embâcles<sup>(3)</sup>
- Améliorer fortement la perception paysagère de ce secteur
- Augmenter la capacité hydraulique en sortie du lavoir pour limiter les risques d'inondation.



<sup>(3)</sup> Embâcle : masse d'objets solides emportés par les eaux lors d'une crue puis bloquée dans le lit de la rivière et qui gêne le passage de l'eau.



### Un poumon de verdure au centre de notre commune :

- Aménagement d'une zone de détente avec des jeux pour enfants, des bancs, une aire ensablée
- Une balade ludique en plein cœur d'une zone humide, en famille, en tenue de sport...
- Sanctuarisation de 6 hectares de zone "verte"
- Un projet évolutif qui s'étend de la Route Départementale 500 jusqu'aux abords de la Chamarèche
- Multiplication des possibilités offertes avec une maîtrise foncière communale (parcours sportif, développement d'activités pour les jeunes,...).

Le projet de parc paysager est porté par la commune, tandis que tous les aménagements qui améliorent le fonctionnement hydraulique du ruisseau ainsi que la protection de la zone humide sont du ressort de la communauté de communes Loire-Semène. Les deux collectivités, pour plus d'efficacité et un meilleur rapport qualité-prix se sont unies dans un groupement de commandes. De cette façon c'est le même maître d'œuvre et les mêmes entreprises qui ont été retenus. Chaque collectivité signe ses marchés de travaux qui correspondent à ses compétences.

### Des subventions au rendez-vous !

#### Marché de la commune : 204 000 € H.T.

Etat :	66 000 €
Région :	50 000 €
Département :	33 969 €
LEADER :	12 511 €
Fonds de Concours Loire-Semène :	20 750 €
Autofinancement commune :	20 750 €

#### Marché de Loire-Semène : 107 145 € H.T.

Région :	21 429 €
Département :	10 003 €
Agence de l'Eau :	50 013 €
Autofinancement Loire-Semène :	25 700 €





# Recensement de la population

## A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de votre commune.

Objectifs :

- Déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives
- Décrire les caractéristiques de la population
- Décrire les conditions de logement
- Décrire les déplacements



Par ailleurs, l'ouverture d'une crèche, l'installation d'un commerce, la construction de logements, la détermination des moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population d'une commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement,...).

Le recensement permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

## Quelques éléments clés

→ Le recensement a lieu tous les 5 ans dans chaque commune par roulement. Les habitants concernés l'année en cours reçoivent un courrier de leur mairie pour les prévenir.

→ Les agents recenseurs disposent d'une carte officielle signée par le maire.

→ Le recensement de la population est gratuit. Les sites qui réclament de l'argent sont des sites frauduleux.

→ Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee, seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

## Recrutement d'agents recenseurs

Afin de mener à bien cette mission de recensement de la population, la commune doit recruter des agents recenseurs.

Ces agents recenseurs, avec un secteur défini pour chacun, seront chargés, dans un premier temps de déposer dans chaque foyer des formulaires de recensement, puis dans un second temps de récupérer ces formulaires afin qu'ils soient centralisés par la coordonnatrice du recensement sur la commune, puis transmis à l'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Les agents recenseurs doivent être majeurs, être résidents de la commune et disposer d'un véhicule personnel (les frais kilométriques sont remboursés).

La rémunération se fait au nombre de formulaires déposés et les agents recenseurs bénéficient d'une formation préalable.

La période de recensement s'étend du mercredi 15 janvier au dimanche 16 février 2020.

Les candidatures doivent être envoyées, avec un curriculum vitae, à l'adresse ci-dessous, **avant le 10 décembre 2019** :

**M. Le Maire**  
**Recensement Population**  
**Mairie - Place Marie-Louise Deguillaume**  
**43 240 SAINT JUST MALMONT**



## A.F.R. Ré-Création

### Stage yoga

Le samedi 11 mai, la section yoga organisait un stage sur le thème "Yoga Equilibre et forces de vie".

Tout le monde sur le chemin de la vie a un jour emprunté des voies tantôt faciles, tantôt chaotiques. Cette pratique a permis d'explorer différentes approches pour essayer de s'adapter à toutes les circonstances et tendre vers un équilibre.

La journée a réuni 32 adeptes du yoga. Tous ont apprécié ce moment de "lâcher-prise" et sont repartis avec la force et la vitalité nécessaires à leur quotidien.



### Expo-vente



Le dimanche 19 mai, Ré-création a organisé, sous chapiteau, son expo-vente. Le temps n'était pas de la partie, pluie, vent et fraîcheur, mais rien n'a enlevé la bonne humeur des participants.

Tous les articles avaient été réalisés dans nos différents ateliers créatifs. L'atelier d'art floral animé par Nadine Chabannel Ribail a offert une composition pour la tombola (pas de vente pour elle afin de ne pas concurrencer le fleuriste de la commune), de la poterie et des tableaux réalisés par des enfants élèves, des tableaux réalisés par des adultes, tous élèves de Véronique Gaglio, des accessoires tels que sacs à mains, trousse, pochettes, étoles réalisés par l'atelier couture animé par Estelle Garrel. L'atelier patchwork, sous la houlette de Mathé Faure, présentait et vendait des réalisations diverses. Enfin, les élèves de Jérôme Defour, professeur de dentelle aux fuseaux, ont présenté plusieurs réalisations. Bernadette et Chantal ont fait une démonstration pendant la matinée. Elles ont même travaillé les pieds dans l'eau (de pluie) avec bonne humeur.

Les visiteurs ont apprécié et beaucoup ont fait des achats.

Les enfants de la poterie vont pouvoir s'offrir une sortie avec l'argent récolté. Félicitations

### Spectacle de danse

Pour terminer l'année en beauté, les enfants du groupe Modern Jazz, dirigé par Laetitia Devouges et les élèves de Frédéric Dugat (danses de salon et latino) ont proposé un spectacle de danse le samedi 29 juin. De nombreux parents, amis et visiteurs n'ont pas reculé devant la canicule pour venir les applaudir.

Un grand bravo à l'ensemble des danseurs qui, en plus de surmonter leur stress, ont dû affronter une chaleur excessive. Merci à tous pour la qualité de votre prestation.



### Nouvelles activités proposées à la rentrée

Danse contemporaine, avec Romane Giry le mercredi, de la grande section maternelle ... jusqu'au lycée.  
Couture, avec Camille Cottarlorda ayant exercé dans tous les domaines de la couture.

Contact : [afrecreation43@gmail.com](mailto:afrecreation43@gmail.com) - 07 82 39 40 93



## Anciens Combattants et Veuves A.C.P.G. / C.A.T.M.

A 100 ans, Jean Beneyton, dernier combattant prisonnier de guerre de la commune, a reçu la médaille de la Fédération Française



Le 14 juillet dernier, après le traditionnel défilé de la Fête Nationale, Jean Beneyton, qui vient de fêter ses cent ans, a reçu les honneurs de toute la commune, des élus locaux et des représentants des associations d'anciens combattants.

Pour la circonstance, une foule nombreuse s'était rassemblée à la salle polyvalente, avec les musiciens de Velay Synergie, les pompiers, les membres de l'association locale des anciens combattants venus en nombre, et bien sûr toute la famille et les amis du sympathique centenaire.

De nombreuses personnalités avaient fait honneur au récipiendaire: Xavier Arnault, directeur O.N.A.C., Christian Allègre, président U.D.A.C., Hervé Romagnon, président A.D.-C.P.G.-C.A.T.M., Olivier Cigolotti et Laurent Duplomb, Sénateurs de la Haute-Loire, Daniel Tonson, Conseiller Départemental, Frédéric Girodet, Maire et Jacques Rouchon, adjoint.

Après l'intervention du maire retraçant le long parcours de Jean Beneyton, Dominique Moretton, président de la section locale, présentait l'imposant curriculum vitae du mis à l'honneur :

*"Né le 12 juin 1919 à Saint Didier en Velay, il sera scolarisé à l'école du Grand Roure où il y passera son Certificat d'études. Il travaillera avec ses parents à la ferme de la Vigne. A 18 ans, il sera mécanicien dans un garage aux Arbres, à Saint Just Malmont.*

*Il fait partie du 1<sup>er</sup> contingent 1939 et se trouve mobilisé à Tours dans un régiment de chars. Il part au combat à Amiens, et le 13 juin 1940, il est fait prisonnier. Enfermé au Fort de Mont Rouge à Paris, il apprend par un garde allemand qu'il doit être envoyé avec les autres prisonniers en Allemagne le lendemain. Ce brave allemand lui donne une boîte de sardines et un pantalon pour changer celui de prisonnier rayé bien trop visible. Avec deux saint-justaires, Jacques Peyrard et Alphonse Saby, ils se font la belle. Sans nourriture, se cachant la journée, ils arrivent à Moulins où ils trouvent un courageux limonadier qui, dans son camion, leur fait passer la ligne de démarcation. Pour éviter le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.), Jean, rentré chez ses parents, se fait embaucher à la mine. Après une journée au fond, il est muté au garage à la Malafolie où il y restera comme chauffeur pendant 15 ans. Marié le 2 mars 1946, il aura une fille, trois petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.*

*Son père ayant une carte de transport de charbon qu'il effectuait avec des chevaux, carte difficile à obtenir, Jean Beneyton se met à son compte et rachète une petite ferme à Saint Just Malmont où il habite toujours. Il reprend la carte de son père et devient marchand de charbon. La vente de charbon baissant, il achète, pour l'époque, une énorme cuve à mazout de 50 000 litres et devient marchand de fuel. Arrivé à l'âge de la retraite, il vend son entreprise aux Ets Hugonard."*

Et de clôturer *"la section de Saint Just Malmont a la chance de te compter dans ses effectifs, tu es pour nous un honneur et un modèle, nous te souhaitons encore longue vie, merci Jean pour ce bel exemple"*.

Accompagné par Olivier Cigolotti, sénateur, c'est avec fierté et émotion qu'il lui remet la médaille de la Fédération Française.

A l'issue de cette cérémonie, le bureau de la section locale avait organisé un repas convivial en l'honneur du centenaire. Dominique Moretton et Frédéric Girodet, étaient fiers d'accueillir pour l'occasion, une cinquantaine d'invités, dont sa fille et son gendre, les représentants de l'O.N.A.C., de l'U.D.A.C. et de l'A.D.-C.P.G.-C.A.T.M., ainsi que de nombreux adhérents, pour partager ce moment exceptionnel et amical.

Un menu correspondant aux goûts du nouveau médaillé avait été concocté et servi par le restaurant Le Grand Galop.

Un gâteau d'anniversaire a permis à Jean Beneyton de souffler à nouveau ses 100 bougies. Une ambiance cordiale a égayé l'après-midi, au cours de laquelle Jean Beneyton a poussé la chansonnette ; très applaudi, il a été relayé par plusieurs chanteurs de l'assistance.



**O.N.A.C = Office National des Anciens Combattants**

**U.D.A.C. = Union Départementale des Anciens Combattants**

**A.D.-C.P.G.-C.A.T.M. = Association Départementale des Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Veuves**

textes et photos fournis par les associations



## Secours Catholique

### Le Coin'Vêt - Boutique Solidaire ouverte à tous

Pourquoi SOLIDAIRE ? Par le don et par l'achat.

Un vêtement donné n'est pas jeté mais réutilisé. Et c'est bon pour la planète !

Un vêtement acheté et c'est une personne ou une famille qui recevra un coup de pouce !

Quand vous faites du vide dans vos placards, pensez au Coin vêt' !

Et pour quelques euros, vous trouverez de nouveaux vêtements pour vous et vos enfants.

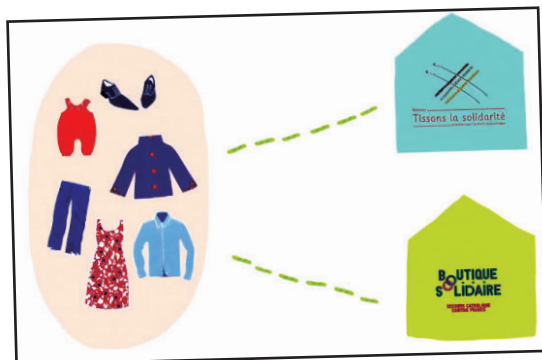
De nombreux achats à petit prix sont nécessaires pour soutenir ceux qui traversent une mauvaise passe.

**Le Coin'Vêt - 23 Rue des Frères**

**Contact : [coinvet@laposte.net](mailto:coinvet@laposte.net)**

**Ouvert le jeudi et le vendredi de 15H00 à 18H00, et le samedi de 9H30 à 12H00**

**Ateliers : Couture (1<sup>er</sup> jeudi du mois) - Jeux (1<sup>er</sup> vendredi du mois) - Informatique (1<sup>er</sup> samedi du mois)**



## Western Troup' 43

L'Association Western Troup'43 a vu le jour en 2008. Nous fêtons donc nos 11 ans à la rentrée 2019-2020.



C'est une association culturelle vouée à l'enseignement de la danse country. Les cours se déroulaient à Saint Just Malmont jusqu'en 2018, puis nous avons signé un partenariat avec Country Dance Arizona de Firminy. Les cours se déroulent désormais à Firminy tous les lundis et mercredis soir, sous l'enseignement de deux charmantes animatrices Marie-France et Suzy (covoiturage organisé).

Nous participons à l'animation de la ville de Firminy, avec notamment le Corso, le Téléthon, la retraite aux flambeaux et la Sainte-Barbe.

A Saint-Just-Malmont, nous participons seulement au Téléthon.

Nous répondons aussi aux invitations de particuliers moyennant une contribution modique telles que les anniversaires, les maisons de retraite, foires et fêtes de villages.

Nous sommes une vingtaine de personnes férus de danse country, n'hésitez pas à nous rejoindre pour passer de bons moments d'amitié et de partage de musique country.

**Contact : Josiane au 06 87 83 22 83**

## Saint Just Malmont Basket Club (S.J.M.B.C.)

### Le SJMBC lance sa nouvelle saison

Les basketteurs ont réinvesti avec plaisir un gymnase rénové et parfaitement isolé.

Lors du forum des associations, le club a inscrit de nouveaux arrivants venus compléter les effectifs des équipes existantes ; il ne manque que deux ou trois joueurs pour créer une équipe U15 garçons sur la commune. N'hésitez pas à venir la compléter (documents d'inscription téléchargeables sur le site [www.sjmbc.fr](http://www.sjmbc.fr)).



Deux nouvelles équipes sont formées : sénior féminine et U13 masculine.

Le club a trois principaux objectifs pour cette saison :

- Offrir la possibilité aux jeunes de pratiquer le basket dans leur commune
- Poursuivre les formations (arbitrage, entraînement, E-marque)
- Permettre à toutes les générations d'avoir une activité physique douce liée à un sport collectif (grâce au basket santé).

Bienvenue aux nouveaux joueurs et belle saison sportive à tous !





## Association pour le Don de Sang Bénévole de la région de St Didier en Velay



### Assemblée Générale

Le vendredi 15 mars a eu lieu notre assemblée générale à la salle de l'OPAC de Saint Victor Malescours, en présence de Daniel Tonson, Conseiller Départemental, de Claude Hivert, président de l'Union Départementale 43, des élus des six communes que regroupe l'association, et une quarantaine de participants.

Le rapport d'activité de l'année 2018 a été présenté par Béatrice Decitre, secrétaire de l'amicale, suivi du rapport financier commenté par le trésorier Pierre Bruyère. Jean Paul Colomb président de l'association a rappelé les soutiens financiers et la logistique matérielle apportés par les municipalités et le loto, "ce

qui nous permet de conduire notre action principale qui est la promotion du don".

De nombreuses informations ont été données concernant les activités de l'Union Départementale par Claude Hivert, notamment sur les actions de promotion de l'association aussi bien auprès des jeunes sportifs que des enfants des écoles primaires.

Il a encouragé à "informer, sensibiliser, fidéliser et recruter des nouveaux donneurs de sang total, de plasma et de don de moelle osseuse par la promotion du don".

### Les enfants de l'école Aux Quatre Vents de Malmont remerciés par l'association.

Le vendredi 14 juin, Journée Mondiale des Donneurs de Sang, quelques membres de l'association se sont rendus à l'école "Aux Quatre Vents" de Malmont pour remercier les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 pour leur participation au concours national de dessins organisé par la fédération.

Un stylo et un tee shirt avec le logo du don du sang ont été remis à chacun des élèves qui ont mis tout leur cœur à réaliser des dessins sur le don de sang avec l'aide de leur maitresse Emilie.



### Loto

L'association vous invite à son traditionnel super loto en quatre parties, qui aura lieu, cette année, le dimanche 3 novembre, à partir de 14H00, à la salle des fêtes de Saint Victor Malescours. Les bénéfices du loto sont essentiellement consacrés aux campagnes de promotion auprès des jeunes qui constituent la relève.

### Dates des collectes pour l'année 2020

**Vendredi 7 février de 15H30 à 19H00 à la Salle Polyvalente**

**Vendredi 5 juin et vendredi 9 octobre de 9H30/12H00 et de 16H00 à 19H00, à la Salle Polyvalente**

Vous pouvez retrouver les dates des collectes et des informations sur le don de sang en vous connectant sur **Facebook** "**association pour le don de sang saint didier en velay**".

## Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)

### Un demi-siècle de chasse

Au sein de l'Association Communale de Chasse Agréée de Saint Just Malmont, seuls quatre adhérents, tels les quatre mousquetaires, peuvent se prévaloir de détenir leur permis de chasse depuis plus de cinquante ans.

Il s'agit de Paul Molle, Jeannot Moine, Bernard Perret, et Jean-Paul Peyrard.

Que d'heures à arpenter les campagnes saint-justaires à l'affût du gibier et d'innombrables moments conviviaux partagés en dégustant le fruit de leur chasse, tantôt avec leurs aînés, tantôt avec leurs cadets.





## Tennis de Table

### L'équipe 1 en Régional 2

Un an et demi après avoir accédé au premier échelon régional, R3, l'équipe fanion du club de tennis de table évoluera cette année au niveau supérieur.

Après une première partie d'année conclue à la troisième place de leur poule, les joueurs ont réussi à finir premier lors de la seconde partie de saison.

Tout s'est joué sur une rencontre contre Saint-Germain des Fossés (63), descendante de R2, remportée par les saint-justaires 9-5. Une victoire et une première place synonyme de montée à l'échelon supérieur. Une première dans l'histoire du club.

Le défi sera de se maintenir et de continuer à développer le club.



*Contact : Laurent Chapellon au 06 43 03 84 78 ou par mail [lchapellon@orange.fr](mailto:lchapellon@orange.fr)*

## Saint Just Pétanque

### Un derby en finale de D2

Le club de Saint Just Malmont accueillait le mardi 17 septembre les finales départementales du championnat des clubs vétérans en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division.

Quatre équipes étaient ainsi qualifiées dans chacune des deux divisions. Le titre départemental se jouait pour chaque niveau.

En première division, le champion allait aussi valider son accession au niveau régional.

En deuxième division, les quatre finalistes étaient assurés de rejoindre la D1 la saison prochaine.

Pour sa première année avec une équipe de vétérans en 2<sup>ème</sup> division, Saint Just Malmont a brillé à domicile.

En demi-finale le matin, les Jaunes et Noirs ont disposé de Freycenet La Tour, 32-4.

En finale, ils avaient droit à un derby face à Saint Didier en Velay, vainqueur du Val-Vert en demi-finale.

Les pétanqueurs saint-justaires n'ont guère connu plus de difficultés et l'emportent 26-10 grâce à cinq victoires en tête à tête, une en doublette et les deux triplettes. Ils accèdent ainsi à la 1<sup>ère</sup> division.

L'équipe saint-justaire (en noir et jaune sur la photo) se composait de Patrick Dutel, Jean-Claude Cognard, Christian Rouchon, Christian Delaigue, Daniel Raby, André Chovet, Bernard Baptiste, Guy Nicolas et Daniel Robert. Albert Mondon, Jean-Paul Crozet et Roger Grail ont aussi fait partie de l'équipe au cours du championnat.

Les finalistes désidériens (en bleu et blanc sur la photo) sont Bernard Granger, Eliane Bergeron, André Chapellon, André Rey, Marcel Combiér, Patrick Ollier et Christian Ferrari.

En 1<sup>ère</sup> division, après avoir battu Brioude en demi-finale, l'équipe de la Chapelle d'Aurec s'imposait face à Brives Charensac pour remporter le titre de champion départemental.

A l'issue de cette journée, le comité de pétanque de la Haute Loire, présent ce jour-là, saluait la très bonne organisation du club de Saint Just Pétanque, mais également la qualité des infrastructures de Saint Just Malmont.





## La Boule Amicale

Après avoir remporté les 12 heures de Jonzieux le samedi 20 Juillet, André Molle, Sandra et Daniel Avond avaient rendez-vous à Issoire le lendemain pour se qualifier pour le Trophée de France en tripléte mixte. En demi finale Avond (43) bat Dumas (63), 13 à 10, et en finale Avond (43) bat Dalle (63), 11 à 8, au bout du temps réglementaire.

## Trophée de France à Vals Les Bains

Les 7 et 8 septembre derniers, après avoir gagné la 1<sup>ère</sup> partie contre une équipe de l'Aisne, les saint-justaires faisaient match nul contre une tripléte des Bouches du Rhône. Ils s'inclinaient ensuite, à deux reprises, contre une équipe du Rhône, puis contre une équipe de la Loire. Au final, ils ont terminé la compétition en se classant 23<sup>ème</sup> sur 32 équipes.



*Championne d'Auvergne et unique équipe qualifiée pour représenter l'Auvergne en 4<sup>ème</sup> division au Trophée de France : Daniel Avond, Sandra Avond et André Molle (de gauche à droite sur la photo).*

## Velay Synergie

### Assemblées générales Jeune Garde Rubanière et Velay Synergie

Elles se sont tenues le vendredi 13 septembre à Saint Just Malmont pour la Jeune Garde Rubanière et à Dunières pour Velay Synergie.

Il en ressort une forte demande de prestations pour la batterie-fanfare, et surtout pour la banda, obligeant cette dernière à refuser des sorties.



**La banda** dont la direction musicale est assurée par Thomas Chanut, a pu enrichir son répertoire de musiques à la mode ("Bella Ciao", "A nos souvenirs",...).

Elle a pu participer à des expériences nouvelles, comme la Foire aux Champignons de Saint Bonnet le Froid, un concert rock à Monistrol sur Loire, ou jouer avec d'autres bandas à Saint Romain Lachalm, Saint Just Malmont et Brignais. Son objectif pour l'an prochain est de continuer à apprendre des oeuvres festives (genre "Last Night" pour inviter le public à danser le Madison) et participer à des rassemblements et festivals de bandas, et pourquoi pas à une fêria... Elle souhaiterait étoffer et rajeunir son effectif en faisant appel aux élèves qui sortent de l'école de musique Musica'LS... Elle projette également de changer de tenue et de trouver un nom plus accrocheur.

**La batterie-fanfare Velay Synergie**, sous la direction musicale de Julien Tardy, a participé cette année au concours régional Auvergne Rhône Alpes de la C.F.B.F. (Confédération Française des Batteries Fanfares) à Annonay (07). Ce concours consistait à présenter un spectacle à thème en enchaînant pendant vingt minutes des morceaux au choix. Une belle expérience pour une première participation dans cette fédération. Il a été décidé de réinscrire la batterie-fanfare au concours régional de la C.F.B.F. qui se tiendra en 2020 à Cournon d'Auvergne.

Un effort important a été fait pour le recrutement des jeunes, en pérennisant l'école de musique propre à la batterie fanfare mise en place en 2018. Après les concerts donnés en 2018 et 2019, avec la participation des élèves des écoles primaires publiques ou privées de Montfaucon et Saint Romain Lachalm, il est prévu en 2020 deux concerts avec les écoles de Saint Just Malmont et un concert avec l'école de Riotord.

Les membres des bureaux de la Jeune Garde Rubanière et Velay Synergie sont reconduits. Toutefois, Julien Tardy, qui cumule les fonctions de directeur musical et de président, souhaiterait dans l'avenir abandonner cette dernière fonction.

Les maires des communes de Saint Just Malmont, Dunières et Saint Romain Lachalm, présents à ces assemblées générales, ont remercié les musiciens pour leur participation aux commémorations et animations locales. Ils se réjouissent des efforts faits pour le recrutement et la formation des jeunes.

Les nouveaux locaux du Cercle, adaptés acoustiquement pour les répétitions en pupitres, devraient faciliter l'initiation des jeunes aux instruments.

**Contact : Julien TARDY au 06 81 21 53 70 ou par mail [velaysynergie@gmail.com](mailto:velaysynergie@gmail.com)**



## Qu'est-ce que Mobi'Pouce ?

Mobi'Pouce est un dispositif d'auto-stop organisé qui permet le développement de l'auto-stop sur le Nord-Est de la Haute Loire, plus précisément sur les communautés de communes :

- Communauté de Communes du Pays de Montfaucon
- Communauté de Communes des Marches du Velay-Rochebaron
- Communauté de Communes des Sucs
- Communauté de Communes Loire-Semène



## Mobi'Pouce, un dispositif aux multiples atouts

Mobi'Pouce est un dispositif nouveau permettant à tous, notamment ceux qui n'ont pas de moyen de mobilité, de se déplacer sur le territoire :

- simple
- gratuit
- rassurant
- organisé
- créant du lien
- éco-responsable

Actif depuis début juillet, il est pleinement effectif depuis septembre.

L'efficacité du dispositif est améliorée par l'installation de panneaux "Mobi'Pouce Arrêt Autostop" à des endroits fréquentés et réfléchis afin d'optimiser la visibilité et la sécurité.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact par mail à l'adresse [mobilite@pays-jeuneloire.fr](mailto:mobilite@pays-jeuneloire.fr) ou par téléphone au **06 75 24 75 47**.

## Une adhésion gratuite et simple

L'inscription à Mobi'Pouce est possible dans n'importe quelle mairie adhérente au dispositif, ou en ligne.

L'inscription est unique, gratuite et ouverte à toutes et à tous, à partir de 16 ans (sous réserve d'une autorisation parentale pour les mineurs).

Avec le kit que vous recevrez, vous pourrez être conducteur et autostoppeur, selon vos besoins et vos envies.

Le kit est composé de :

- une carte de membre
- un macaron auto-statique à coller sur le parebrise
- une carte des arrêts
- un brassard réfléchissant
- un support souple effaçable à sec
- un guide des bonnes pratiques



La charte du covoitureur est un rappel des règles essentielles à respecter afin d'avoir un bon fonctionnement de l'autostop organisé. A la remise du kit, elle devra être signée.

L'autorisation parentale et la charte du covoitureur sont disponibles sur internet à l'adresse suivante : [www.jeune-loire.fr/les-projets-en-cours/mobilite](http://www.jeune-loire.fr/les-projets-en-cours/mobilite), dans l'intitulé "Une adhésion gratuite et simple".

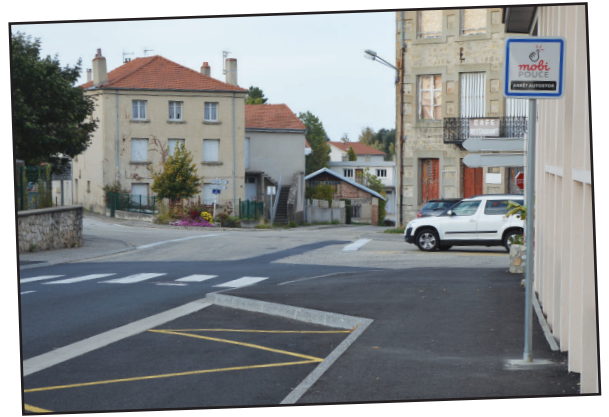
Ce projet, mis en place par le Pays de la Jeune Loire, est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales. Il est également cofinancé et labellisé par l'Etat et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).



Beaucoup de trajets relient notre commune à Firminy pour des raisons évidentes comme la santé, le travail, l'apprentissage, la formation ... Et tout simplement parce que, arrivé à Firminy, vous disposez de lignes de transport régulières pouvant vous acheminer vers toute destination.

La réussite de ce projet dépend tout simplement de vous : plus vous serez nombreux à vous inscrire en mairie, ou en ligne, que vous soyez conducteur ou passager, et plus le système est susceptible de fonctionner.

Soyons solidaires, responsables et citoyens...!!!



**Arrêts de Saint Just Malmont**

**MALMONT**

**MEDIATHEQUE**

**CENTRE**

**ROUTE DE JONZIEUX**

**LES GRANGERS**



**Carte des arrêts**

**mobi**  
POUCE  
L'autostop organisé en Jeune Loire





Dans le cadre des activités du C.I.S.P.D. (Conseil Intercommunal de la Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de Loire-Semène, une équipe de jeunes a contribué à redonner meilleure allure au vestiaire du stade de Malmont envahi par les tags au fil des années. Ils ont également procédé à la remise en état des jeux et mobiliers extérieurs de l'école, de même que l'abribus en face de l'église.

Ces activités s'adressent aux jeunes de 12 à 17 ans. Ils effectuent des travaux d'utilité publique, comme l'entretien des infrastructures municipales. En contrepartie, ils bénéficient d'une "récompense", notamment pour cette fois-ci, une sortie au Grau du Roi.

## Mission Locale de la Jeune Loire et ses Rivières

Âgé de 16 à 26 ans, vous avez une demande de : recherche d'emploi, aide financière, réflexion sur votre projet professionnel, recherche de formation, aide pour votre mobilité, votre santé...

Contactez la Mission Locale d'Yssingeaux au **04 71 65 73 73**.  
Un conseiller personnalisé pourra répondre à vos questions.

Une permanence est assurée à la mairie de Saint Just Malmont le mercredi matin, deux fois par mois, de 9H30 à 12H00.

Jusqu'à la fin de l'année, les permanences auront lieu les 6 et 20 novembre, ainsi que les 4 et 18 décembre.





## ... Antoine BESSET, saint-justaire et sapeur-pompier militaire qui a participé au défilé du 14 juillet 2019 à Paris ...

### Comment est née votre vocation de sapeur-pompier, d'abord volontaire, puis militaire ?

"Mon oncle, qui faisait partie des sapeurs-pompiers à Saint Just Malmont, m'emmenait avec lui à la caserne. J'aimais être avec lui. Aider la population est très vite devenu pour moi une évidence. Je suis rentré aux J.S.P. (Jeunes Sapeurs Pompiers) en 2005, à la création de cette section à Saint Just, puis pompier volontaire en 2010. J'ai préféré apprendre un métier, celui de menuisier, avant de devenir pompier militaire à Paris en décembre 2016. A l'issue de ma formation initiale, je suis affecté au 2<sup>ème</sup> groupement d'incendie et de secours à la caserne de Sévigné, dans le quartier du Marais."



### Interventions : celles auxquelles vous avez participé, celles qui vous ont le plus marqué

"J'étais à Notre Dame où j'ai fait une relève dans la nuit. C'est très impressionnant, sur place des moyens humains et matériels conséquents pour venir à bout de ce brasier. Paris, c'est une bonne expérience car nous réalisons beaucoup d'interventions diverses et variées. Nous avons beaucoup de moyens, il y a plus de casernes. En ce qui concerne les interventions à Saint Just, ça me touche plus car je connais beaucoup de personnes sur la commune et le côté affectif peut rentrer en compte."

### Défilé du 14 Juillet 2019 - Sélection, entraînement, déroulement de la manifestation, émotions (présence des amis, de la familles, de saint-justaires)



"Pour le défilé du 14 juillet, les personnes volontaires postulent. Sur ma caserne, deux places étaient possibles. Un des critères pour être sélectionné est de ne pas avoir de tatouage visible. Nous sommes en ligne droite sur la pelouse de Reuilly (dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris). Nous devons marcher en peloton, et un de nos supérieurs sélectionne et procède au fur et à mesure aux éliminations. Sur 120 militaires du rang, 90 sont sélectionnés pour le défilé – 20 sous officiers et 10 officiers. 42 corps d'armée, représentant 4 300 personnes, participent au défilé. Les entraînements se déroulent sur deux semaines, la première sur la pelouse de Reuilly, et la seconde, avec les autres corps d'armée, sur la base militaire de Satory, plus une répétition à blanc sur les Champs-Élysées. Des drones passent au-dessus

de nous pour corriger les alignements. La veille du 14 juillet, nous sommes rassemblés à la caserne Massena, une des plus grandes casernes d'Europe. Le dimanche matin, des bus nous conduisent au défilé. Petite anecdote : un des bus ne voulant pas démarrer, nous avons eu un moment de panique pour passer le cordon de sécurité. Le défilé est très émouvant, surtout au passage de la Patrouille de France et du Président de la République. Notre brigade est très applaudie, c'est une sensation nouvelle. Quand on arrive vers la tribune présidentielle, on se sépare et nous passons dans la foule qui s'écarte au dernier moment. Ensuite, la musique des hauts-parleurs s'arrête et nous chantons "Paris nous voilà", le premier chant interprété à l'intégration des Sapeurs-Pompiers de Paris. Ma famille et des amis étaient présents et j'ai pu les apercevoir. La Légion Etrangère termine le défilé et nous avons un rituel avec eux, se mettre au garde à vous et se saluer. La Légion et ma brigade se respectent beaucoup".

### Comment conjuguer le volontariat et la vie professionnelle ?

"Tous les mois, un planning est établi avec un roulement de deux jours à Paris et 3 ou 4 jours à Saint Just. Mes frais de déplacement sont quasiment pris en charge. La brigade peut financer un logement, mais je préfère rester à la campagne. Toute ma famille est sur Saint Just. Lorsque j'y suis, je me mets à la disposition du Centre de Secours et j'encadre les J.S.P. Pour moi, c'est important de transmettre, c'est une évidence".





# Novembre

**Samedi 9 - Salle Polyvalente**
**Animation Réseau Parentalité**

C.I.S.P.D. - Communauté de Communes Loire-Semène

**Samedi 9 - Espace Culturel Le Cercle**
**Concert Chorale avec Ond'N'Gospel**

Municipalité

**Dimanche 10**
**Cérémonie Commémorative Armistice 1918**

Municipalité

**Vendredi 15 et Samedi 16 - Boutique Solidaire**
**Vente de Bougies**

Secours Catholique

**Samedi 16**
**Téléthon**

Municipalité et associations

**Dimanche 17 - Place Moulin-Prugnat**
**Vente de Bougies**

Secours Catholique

**Dimanche 17 - Gymnase N°1**
**Bourse aux Sports**

Basket Club

**Samedi 23 - Salle Polyvalente**
**Loto**

Tennis de Table

**Dimanche 1<sup>er</sup> - Salle Polyvalente**
**Sainte-Barbe/Commémoration Fin de la Guerre d'Algérie**

Municipalité/Sapeurs-Pompiers/Anciens Combattants

**Samedi 7 - Centre-Bourg**
**Fête de Noël**

Comité des Fêtes

**Dimanche 8 - Salles Municipales**
**Marché de Noël**

Municipalité

**Dimanche 8 - Gymnase N°1**
**Tournoi de Judo**

Arts Martiaux du Velay

**Samedi 14 - Gymnase N°2**
**Concours Interne de Gymnastique**

Jeune Garde Féminine

**Samedi 21 - Espace Culturel Le Cercle**
**Spectacle pour enfants avec Les Clownelles**

Municipalité

**Samedi 21 - Gymnase N°1**
**Tournoi U9/U11**

Basket Club

**26-27 et 28 - Gymnase N°1**
**Tournoi de Noël de football**

Haut Pilat Interfoot

**Mardi 31 - Gymnase N°1**
**Réveillon Saint-Sylvestre**

Comité des Fêtes

**Samedi 18 - Eglise de Saint Just**
**Concert Chorale Collège Roger Ruel**

Municipalité

**Dimanche 19 - Salle des Expositions**
**Loto**

Jeune Garde Féminine

**Samedi 25 - Salle Polyvalente**
**Loto**

Sou des Ecoles Publiques

# Janvier

**Samedi 4 - Salle Polyvalente**
**Voeux du Maire à la population**
**Vendredi 17 et Samedi 18 - Boutique Solidaire**
**Braderie d'hiver**

Secours Catholique

**Samedi 18 - Eglise de Saint Just**
**Concert Chorale Collège Roger Ruel**

Municipalité

**Dimanche 19 - Salle des Expositions**
**Loto**

Jeune Garde Féminine

**Samedi 25 - Salle Polyvalente**
**Loto**

Sou des Ecoles Publiques

**Naisances**

VAILLANT Anna, née le 12 mai – 6 Chemin de la Ferme  
 TUGLU Aylin, née le 16 mai – 9 Allée de la Pierre Brune  
 GEOFFROY Malonn, né le 21 mai – Larzelier  
 BONINCONTRO Mia, née le 19 juin – 1 Allée de la Pierre Brune  
 LOURENÇO Léon, né le 10 juillet – 16 Place Moulin Prugnat  
 FERRAPIE Tylio, né le 17 juillet – 1 Impasse du Vallon  
 MAGAND BONNEFOY Juliette, née le 19 juillet – Le Pont de la Faye  
 AUBRUN Faustine, née le 27 juillet – La Cour  
 BONCHE Joséphine, née le 10 août – 11 Route de Côte Vieille  
 GEORJON Méline, née le 23 août – 13 Rue Chanoine Paulin  
 LOUIS JEAN Victoria, née le 1<sup>er</sup> septembre - Lherbret  
 BRUNEL Mailyne, née le 6 septembre - 14 bis Rue Pierre Moulin  
 KENE Soën, né le 28 septembre - 9 Lot. Chanteloup  
 GIRARD CHAMBERT Camille, née le 2 octobre - 18 Rue des Potagers

**Mariages**

CELARIER Florentina et LAMBERT Philippe, célébré le 18 mai  
 LEBRAT Pauline et RECEVEUR Philippe, célébré le 6 juin  
 CHAMPAILLER Loïc et BLANCHARD Kevin, célébré le 13 juillet  
 BERGER Chloé et HILAIRE Christophe, célébré le 21 juillet  
 EBADI Chloé et VIAL Ludovic, célébré le 14 septembre

**Décès**

Lucien LAROIS, décédé le 14 mai, à l'âge de 93 ans  
 Marie CHAUVIN, décédée le 16 mai, à l'âge de 92 ans  
 Gaetana VITELLO, décédée le 23 mai, à l'âge de 53 ans  
 Maryse MALACHER, épouse BONNEVILLE, décédée le 29 mai, à l'âge de 70 ans  
 Jeannine COLLANGE, Vve CLAVEL, décédée le 31 mai, à l'âge de 84 ans  
 Ginette MASSARD, Vve ROUSSET, décédée le 5 juin, à l'âge de 90 ans  
 Jean MOURGUE, décédé le 26 juin, à l'âge de 98 ans  
 Mireille BRESSOT, épouse MONTCHOVET, décédée le 27 juillet, à l'âge de 70 ans  
 Marie PRADOUX, Vve PERBET, décédée le 22 août, à l'âge de 79 ans  
 Marinette LAURENT, Vve JOLY, décédée le 6 septembre, à l'âge de 93 ans  
 Yvette PETIT, Vve ROBERT, décédée le 13 septembr, à l'âge de 81 ans  
 André DESCOURS, décédé le 26 septembre, à l'âge de 91 ans  
 Alice ROCHEDIX, Vve REBAUD, décédée le 29 septembre, à l'âge de 97 ans  
 Claudia ASTIER, Vve JOURDY, décédée le 13 octobre, à l'âge de 86 ans


**Etat Civil**